



ROCHES'INFOS

BULLETIN DE LIAISON N°2 SEPTEMBRE 2026



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Le SIACVH

Feu d'artifice

Concert Eurocuivres

Félicitations Antoine

Ils ont dit oui !

Vide grenier

Bienvenue à l'APC

Les Flambeaux

LE MOT DU MAIRE

“Un été que je n'ai jamais vu, que je ne croyais pas possible dans nos climats tempérés. Des journées où le thermomètre à l'ombre montait à 45 degrés, plus un brin d'herbe, plus une fleur au 1er juillet, les arbres jaunissent perdant leurs feuilles, la terre fendue s'ouvrant comme pour nous ensevelir, l'effroi de manquer d'eau d'un jour à l'autre...” C'est ainsi que George Sand décrivait la canicule en 1870. Comme quoi, à cette époque, on ne parlait pas encore de réchauffement climatique mais les effets se faisaient déjà sentir...

Quoi de nouveau au village ?

La conception de notre école maternelle fut mise en cause, au travers des réseaux sociaux lors des fortes chaleurs que nous avons connues. On ne peut accepter de telles accusations. Ce bâtiment a été conçu, en respectant les normes en vigueur, par un architecte et pas moins de six bureaux d'études et de contrôle. La question concernant la climatisation fut posée lors de l'étude du bâtiment mais il faut savoir que ce dispositif n'est pas recommandé dans les écoles pour raison de santé. Nous sommes en recherche de solutions.

Les fortes chaleurs qui ont entraîné des mesures imposées par la Préfecture en terme de restriction d'eau, ont lourdement impacté le fleurissement du village. En effet, nous avons dû cesser l'arrosage. Le constat est amer, c'est un crève cœur de voir nos fleurs périr connaissant le travail que cela représente pour Michel et les membres de la commission. Peut-être faudra-t-il revoir complètement nos habitudes de fleurissement ?

L'enduro motos qui devait avoir lieu le dimanche 19 juillet a été annulé en raison des consignes, imposées par la Préfecture. La déception était grande chez les organisateurs.

L'arrêt bus du stade est désormais en service à raison de quatre arrêts par jour d'école.

Le 7 août, je me suis rendu chez un notaire à Besançon pour signer l'acte de vente entre l'Etablissement Public Foncier et la commune concernant l'acquisition du terrain situé dans

le prolongement de l'école maternelle. A présent, nous sommes définitivement propriétaires de cette parcelle qui entre dans le patrimoine foncier de la commune.

Les promeneurs auront sans doute remarqué que la fontaine des roches a été nettoyée dernièrement. Merci à Michel et à Rémy Breton, notre saisonnier du moment, pour le nettoyage de ce point d'eau très prisé des agriculteurs.

Le 1er septembre, élèves et professeurs se sont retrouvés pour la rentrée des classes qui s'est déroulée, me semble-t-il, dans de bonnes conditions tant à la maternelle qu'au primaire. Parmi les nouveaux enseignants, bienvenue à Léa Sainty à l'école maternelle en remplacement de Rémy Simonin ainsi qu'à Carole Valiton ATSEM en remplacement de Magali Rabeyrin. Bonne année scolaire à tous !



Le dimanche 30 août a eu lieu un rassemblement de voitures américaines sur le parking de la salle de convivialité. Les amateurs de grosses cylindrées en ont pris plein les yeux.

L'Opération brioches organisée par le CCAS a rapporté la somme de 1178 €. Merci aux donateurs, élus et bénévoles qui se sont mobilisés pour participer aux actions de l'ADAPEI.

Voilà pour l'essentiel, l'équipe municipale vous souhaite bonne lecture de ce nouveau bulletin et un bel automne.

Cordialement.

Georges Haberstich

Dernière minute : L'Arrêté Préfectoral concernant les restrictions d'eau, en raison de la sécheresse, est prolongé jusqu'au 1er décembre 2026 par arrêté modificatif du 02 octobre 2026.

IMPORTANT

La prolifération des chats non stérilisés entraîne une surpopulation rapide de l'ordre de 20000 descendants en 4 ans pour un seul couple. Cela provoque des nuisances. La souffrance animale, un impact sanitaire et écologique en sont les principales. Il est rappelé que le Règlement Sanitaire Départemental interdit le nourrissage des chats errants partout où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Merci d'y penser !





LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉLIORATION DES CHEMINS DE LA VALLÉE D'HÉRIMONCOURT. SIACVH

Créé en 1923, le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt avait pour but d'entretenir la route qui longeait la vallée du Gland et ainsi de garantir un accès logistique pour l'approvisionnement des nombreuses entreprises qui s'étaient implantées le long de la vallée. Aujourd'hui, le Syndicat exerce pour les 22 communes adhérentes (dernière arrivée : Montécheroux en 2019). Les activités suivantes qui sont principalement liées à l'entretien des chemins ruraux et des voies communales, sont limitées aux travaux spécifiques de balayage, de fauchage, d'élagage, d'éclairage public et de marquage routier avec une mise à disposition du matériel et du personnel nécessaire. Ces travaux se font sur demande par les communes membres qui disposent chacune de 2 représentants titulaires et de 2 suppléants choisis parmi les membres de leur Conseil Municipal. L'ensemble des représentants siège en séance plénière une fois par trimestre environ et délibère sur des questions d'investissement (achat de nouveaux matériels ou remplacement de matériels vétustes), de travaux éventuels et surtout sur les questions financières (vote du budget).

Les principaux matériels dont le Syndicat dispose sont une balayeuse munie également d'un aspirateur pour le nettoyage des bouches d'égout et non le débouchage, une nacelle élévatrice de 16 mètres pour l'entretien de l'éclairage public, un tracteur agricole équipé d'une épareuse, d'un sécateur, d'une roto broyeuse de 2,20m de diamètre, d'un broyeur à branches et d'une remorque équipée d'une machine à peinture pour le marquage au sol. L'ensemble de ces matériels se situe dans un bâtiment neuf, livré en 2020 sis au 82 route de Glay à Hérimoncourt, correspondant au besoin actuel de stockage du Syndicat et qui sert également de siège social. Pour l'exécution des travaux, une équipe de techniciens travaille à plein temps. Cette équipe est composée de trois personnes, d'un responsable technique et administratif et de deux agents conducteurs.

La contribution financière des communes membres pour le fonctionnement du Syndicat se décompose en deux parties. La première sous forme de cotisation au prorata du nombre d'habitants de la commune pour l'année en cours (1,05 €/habitant soit 642,60 €) et la deuxième partie sur facture des travaux commandés soit, pour l'année 2025, 3854 € pour notre commune.

RECAPITULATIF DU COÛT DES TRAVAUX 2025 POUR ROCHES LES BLAMONT

Nature du service	Coût horaire en €	Total d'heures	Dépenses
Forfait de mise en oeuvre	16,36	10	163,60
Ouvriers heures effectuées	29,11	5,5	160,105
Balayeuse	97,20	9	874,80
Epareuse + Sécateur	65,99	18,50	1220,81
Machine à peindre	70,47	7,50	528,53
Nacelle	64,75	14	906,50
Coût total			3854,34 €

En conclusion : le Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt fort de ces 103 ans d'existence est tous les jours au service des communes qu'il dessert, représentant au total 23876 habitants. Pour autant, l'environnement économique incertain actuel ne permet pas de se projeter sur le long terme et il devient impératif d'étudier la possibilité d'étendre ses domaines de compétences comme le débroussaillage, le défrichage, etc... mais cela nécessiterait de nouveaux investissements. Il est ainsi du devoir des communes adhérentes de mettre tout en œuvre pour pérenniser l'avenir du SIACVH pour le bien du service public.

* **Communes membres :** Abbévillers, Autechaux-Roide, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Dampierre les Bois, Danne-marie les Glay, Dasles, Ecurcey, Glay, Hérimoncourt, Mandeure, Mathay, Meslières, Monbouton (90), Montécheroux, Pierrefontaine lès Blamont, Roches lès Blamont, Seloncourt, Thulay, Vandoncourt, Villars lès Blamont.

Daniel Renaud



FEU D'ARTIFICE



Le samedi 4 juillet a eu lieu le traditionnel feu d'artifice organisé, de main de maître, par l'amicale des anciens soldats du feu de Roches lès Blamont.

Comme tous les ans, cette manifestation attire une forte affluence. Le public venu des quatre coins du territoire a pu admirer les différents tableaux sur un fond musical ajoutant une dimension supplémentaire au spectacle.

Après le feu d'artifice, offert par la Municipalité, la soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit sur le bal animé par Dominique notre DJ local.

La buvette et la restauration ont permis au public de se retrouver autour d'une bonne table, à déguster

saucisse, merguez etc..., accompagnées d'une bonne bière entre autres. Le lendemain midi, la manifestation s'est prolongée par un apéritif et des plateaux repas.

Un grand merci aux organisateurs et au public pour l'incontournable feu d'artifice de Roches lès Blamont et à l'année prochaine.

CONCERT EUROCUIVRES



Le samedi 25 juillet, la place Victor Hugo s'est transformée en théâtre de plein air pour assister au concert de cors proposé par l'Académie Festival Eurocuivres et interprété par « le quatuor Muchachorns »

Les amateurs de musique, venus nombreux se sont régalés au son de ces instruments peu connus mais permettant d'interpréter tous les styles. Jazz, variété, classique, tous les genres ont été interprétés avec brio.

Originaire du Vénézuëla, le groupe est composé de jeunes musiciens en formation au conservatoire de Nancy. L'énergie, la complicité et la sensibilité de ces quatre cornistes, nous transportent dans une ambiance chaleureuse à travers les œuvres de Bach, Mascagni, les musiques vénézuéliennes et populaires.

Merci à Eurocuivres, aux musiciens, au public et à une prochaine fois.

Le concert s'est terminé autour de la buvette tenue par les Sans Sous.

REMISE DES PALMES ACADÉMIQUES



Le 4 septembre, notre Directeur de l'école élémentaire était à l'honneur. Une petite cérémonie, à l'initiative des Communes du regroupement pédagogique a été organisée pour remettre, à Antoine Boguet, les Palmes Académiques, une distinction méritée. Enseignants, parents d'élèves, membres élus des commissions scolaires étaient présents pour l'évènement.

Suite aux prises de paroles, retraçant la carrière du récipiendaire, Madame l'Inspectrice lui a remis la médaille de Chevalier des Palmes Académiques.

Cette sympathique cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par les Mairies du groupement scolaire. Félicitations !

MARIAGE FELIX - TRENTIN



Le samedi 22 août, en la Maison commune, Steven Félix et Jessica Trentin ont uni leurs destinées devant le Maire Georges Habers-tich et entourés de leurs témoins et des membres de leurs familles.

Après lecture des documents officiels, les demandes de consentement entendues, les jeunes époux ont été déclarés unis par le mariage dans un tonnerre d'applaudissements. Après l'échange des alliances, le jeune

couple s'est vu remettre un bouquet offert par la Municipalité avec tous nos vœux de bonheur !

VIDE GRENIER



Le dimanche 13 septembre, sous un soleil radieux, a eu lieu notre traditionnel vide grenier organisé par l'association des Sans Sous. Pour cette édition, se sont retrouvés 25 exposants

de Roches et des environs venus vendre leurs trésors. Une buvette et de la petite restauration étaient proposées par les organisateurs. Nombreux ont été les visiteurs venus trouver leur bonheur pour quelques euros.

Merci aux exposants et aux bénévoles pour cette belle journée.

A l'année prochaine !

Peggy Erard

JOBS D'ÉTÉ

Merci à nos saisonniers Rémy Breton, Romain Tréfou et Jules Erard pour leur implication au sein de la commune durant les vacances et à Michel pour l'encadrement.



BIENVENUE À L'AGENCE POSTALE



Au terme d'une sérieuse formation dispensée par Francine, notre gérante titulaire, Audrey Kozłowski a pris ses fonctions à l'Agence Postale le 27 juillet dernier. Dynamique, souriante et volontaire, Audrey saura s'adapter aux nombreuses tâches liées à son emploi. Remplaçante dans un premier temps, son poste est appelé à évoluer.

Nous lui souhaitons de bons contacts avec les usagers de notre agence, une bonne intégration au sein de l'équipe municipale et de bonnes relations avec les services de la Poste.

ETAT CIVIL

Mariage

Jessica TRENTIN et Steven FELIX le 22 Août 2026

Décès

M. Pierre MOUGEOT décédé le 26 juin 2026

Mme Andrée DICK décédée le 16 septembre 2026

Naissance

Lucie BURKHALTER née le 21 juillet 2026

VOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

- * 11 novembre 2026 : Cérémonie patriotique
- * 21 novembre 2026 : Repas des aînés
- * 24 novembre 2026 : Conférence Climat Biodiversité...
- * 12 et 13 décembre 2026 : Marché de Noël
- * 19 décembre 2026 : Noël des enfants

LES FLAMBEAUX À ROCHES

Les flambeaux ont fait escale à Roches lès Blamont. Du 12 au 25 juillet, notre commune a accueilli deux camps de mouvement des Flambeaux et des Claires Flammes, réunissant au total 74 jeunes venus d'Auvergne, de la région Sud et de Rochefort.

Aux Côtates, 36 Petits Flambeaux (enfants de primaire) ont voyagé au temps des grandes découvertes du XIXème siècle. A quelques centaines de mètres, 38 adolescents ont vécu une grande aventure sur le thème de la Ruée vers l'or, transformant le campement en véritable village de pionniers.

Répartis en petites équipes, les jeunes ont construit leurs installations en bois, préparé leurs repas, organisé leur vie quotidienne et participé à de nombreux grands jeux, veillées et temps de découverte. Un bivouac de plusieurs jours dans les environs leur a permis d'explorer le territoire de Roches lès Blamont tout en développant leur autonomie et leur esprit d'équipe.

Au-delà des activités, le camp avait pour objectif d'apprendre aux jeunes à vivre ensemble, à prendre des responsabilités et à respecter la nature. Chacun a pu progresser à son rythme, dans une ambiance conviviale où l'entraide, le service et la coopération étaient au cœur de la vie quotidienne.

Les directrices du camp des adolescents, Débora Vallet (Issoire) et Line Bochet (Istres), remercient chaleureusement la commune de Roches lès Blamont pour son accueil ainsi que Pierre et Liliane Grosrenaud pour la mise à disposition de leur terrain. Avec leur accord, plusieurs constructions réalisées par les jeunes ont été laissées sur place et pourront être utilisées par les habitants.

Toute l'équipe garde un excellent souvenir de son séjour dans le Doubs et espère avoir contribué, à sa manière, à faire vivre le village durant ces deux semaines d'été.

Débora Vallet et Line Bochet

